



Projet final

01/03/2005

Contribution commune sur l'initiative européenne en faveur de la jeunesse

La CES¹, le CEEP, l'UNICE/UEAPME accueillent favorablement le lancement de l'initiative européenne pour la jeunesse dans le cadre de la stratégie de Lisbonne. Ceci permettra d'accorder l'attention nécessaire à la question primordiale de l'intégration des jeunes dans le marché de l'emploi.

Etant donné leur connaissance spécifique des besoins du marché de l'emploi, et compte tenu des pénuries de compétences, le CEEP, l'UNICE/UEAPME et la CES ont décidé, dans leur programme de travail du dialogue social européen 2003-2005, de produire une déclaration commune et/ou de mener des campagnes auprès des jeunes en vue de susciter leur intérêt pour les sciences et technologies.

Le CEEP, l'UNICE/UEAPME et la CES rappellent également que leur rapport commun annuel sur le suivi de leur cadre d'actions sur le développement des compétences et qualifications tout au long de la vie, ainsi que leur rapport commun sur les actions des partenaires sociaux nationaux pour mettre en application la stratégie européenne pour l'emploi, mettent l'accent sur les initiatives pour améliorer la situation des jeunes dans l'éducation et la formation, ainsi que leur intégration dans le marché de l'emploi .

Les partenaires sociaux européens estiment que, afin d'améliorer le fonctionnement général des marchés de l'emploi en Europe, une approche intergénérationnelle est nécessaire. C'est pourquoi, compte tenu du défi démographique auquel l'UE fait face, ils se sont également accordés pour explorer d'éventuelles actions communes dans le domaine du vieillissement de la main d'oeuvre. Développer des stratégies de vieillissement actif tout en favorisant l'entrée des jeunes dans le marché de l'emploi constitue en effet le cœur d'une réelle approche intergénérationnelle.

Les partenaires sociaux européens appellent le Conseil de l'UE à tenir compte de cette approche lorsqu'il préparera son « Initiative européenne pour la jeunesse ».

A la lumière des conclusions du Conseil européen de printemps, la CES, le CEEP, l'UNICE/UEAPME envisageront, lors de la préparation du prochain programme de travail de leur dialogue social autonome, d'autres actions communes afin de contribuer à l'Initiative européenne pour la jeunesse.

¹ La délégation de la CES comprend des représentants comité de liaison EUROCADRES/CEC